

Des salaires supérieurs à la province pour les cadres et les professions intermédiaires

Les salaires à La Réunion

Hervé Le Grand
Chef du service Etudes et diffusion



Mesurer pour comprendre



01/07/2016

Dans le secteur privé

Champ de l'analyse

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés
- sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.
 - Concerne 121 000 salariés en 2013

Les salaires dans le secteur privé ont un niveau proche de celui de la province

- salaire annuel brut en équivalent temps plein à La Réunion en 2013

✓ 29 805 euros / an

- Soit 6 % de moins qu'en province (31 693 euros / an)
- Seule la Corse a un salaire plus faible (29 431 € / an)
- La Réunion :
 - juste derrière la Bretagne (30 174 €)
 - derrière les autres DOM :
 - Guyane : 2^{ème} => 33 774 €
 - Guadeloupe : 7^{ème} => 31 650 €
 - Martinique : 10^{ème} => 31 491 €

La catégorie socioprofessionnelle, premier déterminant des salaires

[Encadré 1

Le niveau du salaire est avant tout déterminé par la catégorie socioprofessionnelle

Les déterminants du salaire horaire net à La Réunion
(toutes choses égales par ailleurs)

Variable	Impact sur le niveau du salaire
1. Catégorie socioprofessionnelle	+++++
2. Âge	+++++
3. Taille de l'entreprise	++++
4. Secteur d'activité	++++
5. Type de contrat	++
6. Sexe	+

Source : Insee, DADS 2010, fichier exhaustif Réunion.

Champ : Salariés du secteur marchand non agricole à temps complet.

L'écart est dû à la structure de l'emploi

La structure des emplois pénalise le salaire moyen à La Réunion

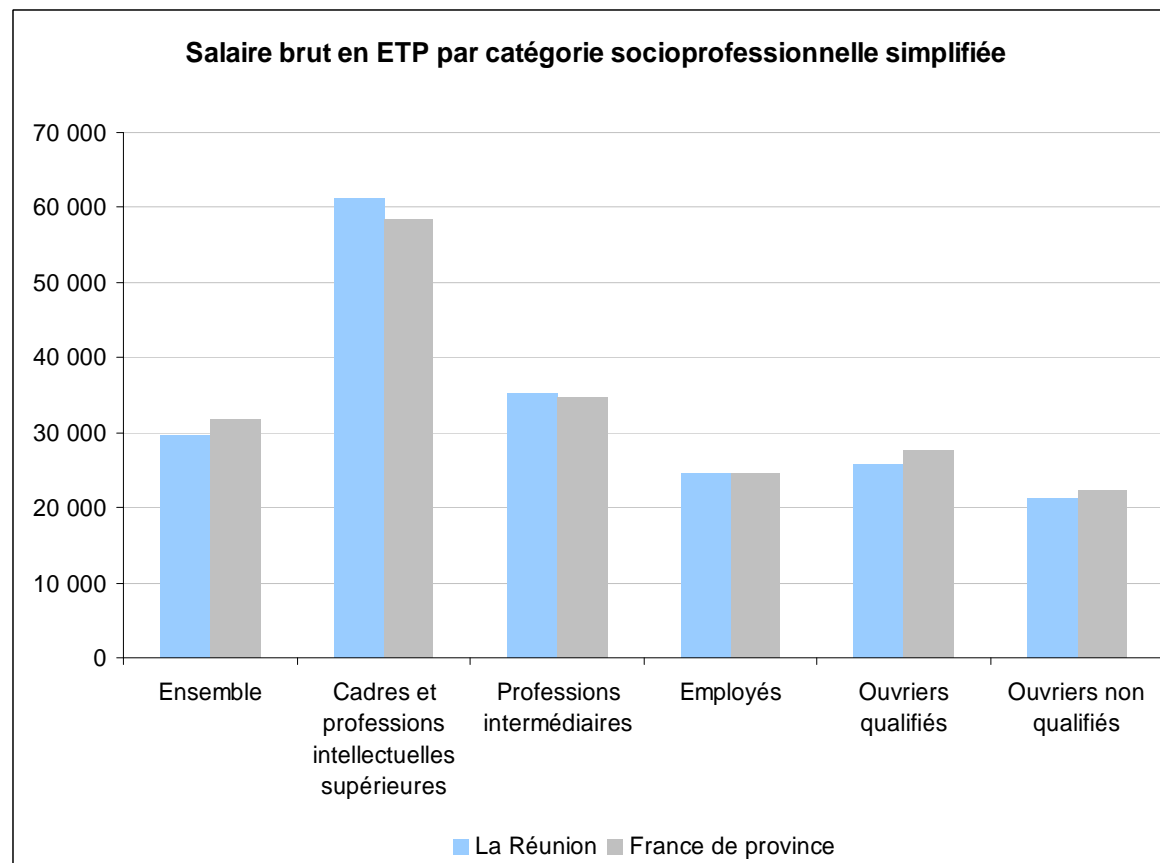
Tableau 1 **Moins de cadres à La Réunion**
Répartition des salariés par catégorie professionnelle

	La Réunion		Province	Guadeloupe	Martinique
	Effectifs	en %	en %	en %	en %
Cadres	9 000	9,4	13,8	11,3	11,1
Professions intermédiaires	19 000	19,9	21,7	20,3	18,9
Employés	36 000	36,6	26,1	41,1	39,4
Ouvriers qualifiés	17 000	18,1	24,4	15,8	18,0
Ouvriers non qualifiés	16 000	16,0	14,0	11,5	12,6

Source : Insee, DADS 2010, fichier au 1/12^e pour la province et exhaustif pour les DOM.
Champ : Salariés du secteur marchand non agricole à temps complet.

A structure d'emplois équivalente, le salaire moyen à La Réunion serait comparable à celui de province (- 0,5%)

Des salaires plus élevés pour les cadres et les professions intermédiaires



Source : Insee, DADS 2013.

Champ : salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés ; sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Des cadres mieux payés à La Réunion...

- + 5 % en moyenne de salaire en plus pour les cadres du privé à La Réunion.

- L'écart est plus fort encore dans les plus grandes entreprises:
 - En 2010
 - + 24 % dans les entreprises de 10 salariés et plus
 - + 1,5 % dans les entreprises < 10 salariés à La Réunion.

...et des ouvriers moins bien payés

- 6 % pour les ouvriers qualifiés à La Réunion
- 5 % pour les ouvriers non qualifiés à La Réunion

- Les ouvriers à La Réunion travaillent moins d'heures par mois que les ouvriers en province :
 - Plus de temps partiel
 - 22,5 % en 2015 contre 18,8 % en France métropolitaine
 - Deux fois plus de sous emploi
 - 13,1 % contre 6,6 %

- Le salaire brut horaire des **ouvriers est 5 % plus faible** :
 - **Ouvriers qualifiés**
 - 14,10 euros / heure à La Réunion contre 14,80 euros / heure en province
 - **Ouvriers non qualifiés**
 - 11,90 euros / heure à La Réunion contre 12,50 euros / heure en province

Le salaire horaire des ouvriers est plus faible à La Réunion

- Les ouvriers travaillent essentiellement dans les secteurs de l'industrie et du BTP:
 - Dans ces secteurs, les entreprises réunionnaises sont plus petites qu'en province...
 - ... et offrent donc des rémunérations plus faibles
- Mais un écart de salaire pour les **ouvriers** subsiste à La Réunion:
 - Marché du travail déséquilibré: des demandeurs d'emplois peu qualifiés nombreux,
 - Toutes les conventions collectives nationales qui encadrent la fixation des salaires ne s'appliquent pas à La Réunion.

Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont faibles à La Réunion

La Réunion est la région française où l'écart est le plus faible

Salaire brut en ETP des femmes :

- 7 % à La Réunion
- 18 % en moyenne nationale

Peu de cadres

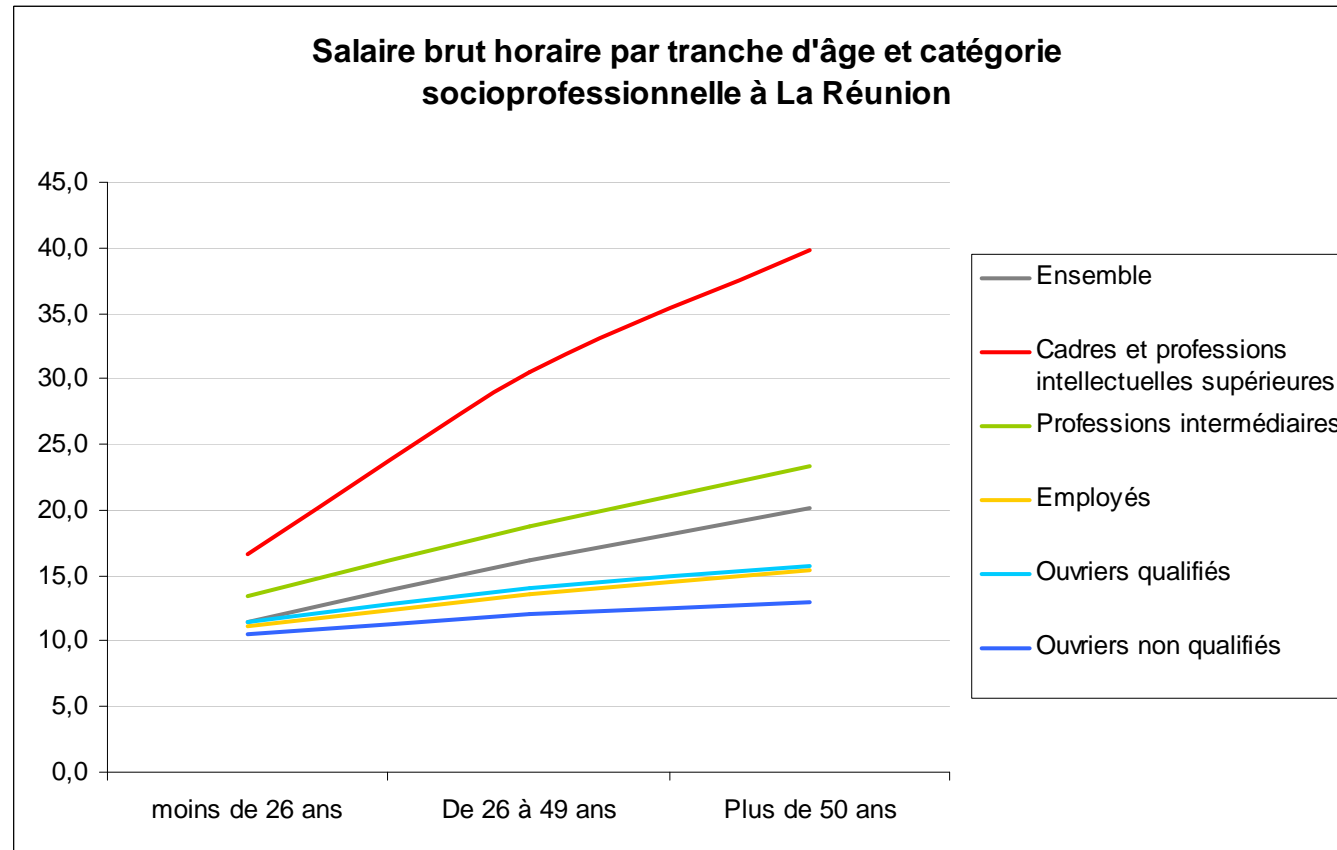
L'écart est plus élevé pour les cadres

- 21 % à La Réunion
- 20 % en moyenne nationale

L'écart est faible à La Réunion pour les professions intermédiaires

- 6 % à La Réunion
- 12 % en moyenne nationale

Comme en France métropolitaine, le salaire augmente avec l'âge



Source : Insee, DADS 2013.

Champ : salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés ; sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Dans le secteur public

Les salaires sont plus élevés à La Réunion dans la fonction publique

Le salaire moyen est 21 % plus élevé qu'au niveau national

salaire annuel net moyen en ETP au 1^{er} janvier 2012 :

31 490 € à La Réunion

25 830 € en France métropolitaine

32 000 € aux Antilles-Guyane

Effets de la surrémunération

Pas pour tous les agents

34 % de non titulaires à La Réunion

16 % en province

En résumé

Les salaires dans le secteur privé ont un niveau proche de celui de la province

- 6 % en 2013

L'écart est dû à la structure de l'emploi

- 0,5 % à structure comparable

Les professions intermédiaires et les cadres réunionnais ont des salaires plus élevés

+ 5 % par rapport à la province

Les ouvriers ont des salaires plus faibles

- 5 % par rapport à la province

Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont faibles à La Réunion

Les salaires sont 21% plus élevés à La Réunion dans la fonction publique

Des salaires supérieurs à la province pour les cadres et les professions intermédiaires

Merci de votre attention !

Hervé Le Grand
Tél. : 02 62 48 89 33
Courriel : herve.le-grand@insee.fr

Insee

Parc technologique - 10, rue Demarne
BP 13 - 97408 Saint-Denis Cedex 9

[www.insee](http://www.insee.fr)  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00